

CONCEPTION DE RECHERCHE ET SUPPORT METHODOLOGIQUE

Description

Compte tenu de l'évolution du paysage de la recherche au Canada, le Bureau de la recherche reçoit diverses demandes de financement d'activités de recherche qui ne relèvent pas des possibilités de financement actuelles. Pour combler cette lacune, le comité de recherche de la Faculté examinera les demandes de financement pour soutenir, promouvoir et améliorer la capacité de recherche. Les exemples d'activités incluent, sans s'y limiter, les éléments suivants:

- Consultation d'experts sur les modèles et méthodes de recherche spécialisés, y compris les techniques statistiques, la mobilisation des connaissances et le transfert de technologie. Peut comprendre des consultations sur la conception de la recherche avec des groupes communautaires.
- Inscription à un cours avancé en conception et méthodologie de la recherche.

Les candidats potentiels doivent contacter le bureau de recherche pour s'assurer de l'admissibilité de l'activité ou de la disponibilité des fonds.

Critères d'admissibilité

- Le candidat doit occuper un poste permanent ou menant à la permanence avec une affiliation principale à la Faculté des sciences de la santé;
- La demande de financement est clairement alignée avec un programme de recherche financé à l'externe ou sur un plan de demande de financement externe.
- La demande de financement n'est pas admissible au financement dans le cadre des programmes internes existants de l'Université d'Ottawa ou de la Faculté des sciences de la santé;
- L'activité / les activités de recherche doivent démontrer un impact significatif en sciences de la santé.

Dates limites

Il n'y a pas d'échéance pour ce fonds. Les candidats peuvent postuler à tout moment. La contribution maximale de la Faculté est de 2 500 \$ par demande, et les fonds doivent être dépensés dans l'année suivant la réception du financement.

Les propositions doivent être soumises par voie électronique (dans un seul fichier PDF) à :

fsrecherche@uottawa.ca.

Les propositions doivent être formatées conformément aux normes généralement acceptées par les conseils subventionnaires, comme suit :

- Le texte doit être à interligne simple, d'un maximum de 6 lignes par pouce et de couleur noire
- La police acceptée est Times New Roman régulier, de taille 12, ou toute autre police comparable sans être de plus petite taille
- Les polices condensées et les demandes complétées uniquement en italique ne sont pas admissibles

- Tout le texte, incluant les références, doivent respecter ces normes. Les demandes incomplètes ou ne respectant pas les normes de présentation pourraient être rejetées ou désavantagées par rapport aux demandes complètes et respectant les normes de présentation.

Exigences

Les demandes pour les subventions Conception de recherche et support méthodologique doivent inclure les informations suivantes :

Un formulaire de demande pour appui opérationnel aux activités de recherche, dûment rempli, accompagné de :

- Résumé de l'activité de recherche, détaillant l'alignement stratégique de la proposition et les avantages pour les stagiaires, le cas échéant (max 2 pages) ;
- Budget détaillé et justification de l'ensemble de la demande, autres sources de financement, le cas échéant ; et
- CV commun ou équivalent du demandeur principal

Adjudication process

Les demandes seront évaluées par le comité de la recherche de la Faculté, qui est présidé par le vice-doyen à la recherche et cinq membres du corps professoral régulier, dont un membre de chacune des unités académiques de la Faculté.

L'évaluation est basée sur la documentation disponible dans la demande originale.

Critères d'évaluation:

- La pertinence du plan d'action pour améliorer considérablement les chances du chercheur d'obtenir un financement externe de l'organisme subventionnaire pour le projet de recherche:
 - La faisabilité et congruence du plan d'action, du calendrier et des activités associées
- La qualité de la présentation :
 - La demande doit être claire, concise, lisible et complète
 - Formation d'étudiants et autre personnel de recherche doit être clairement indiquée
- L'historique des accomplissements en recherche et incluant de façon non exhaustive :
 - La qualité et l'importance des contributions passées
 - Le niveau d'activités en recherche par rapport à l'expérience du chercheur
- Le besoin de fonds et justifications budgétaires, incluant :
 - Les justifications budgétaires relativement au plan d'action
 - Le besoin de fonds du PFT et la justification de la demande relativement à d'autres octrois obtenus ou disponibles. Les autres fonds présentement gérés par le demandeur doivent être clairement indiqué dans son C.V.

Le bureau de la recherche accusera réception de toutes les demandes. Tous les candidats seront notifiés de la recommandation du comité de la recherche, et recevront des commentaires à l'issue de l'évaluation facultaire.

Procédure post-octroi

Si la demande est approuvée après l'évaluation par le Comité de la recherche de la Faculté, le bureau de la recherche de la Faculté :

- Demandra la création d'un formulaire RE pour le montant accordée par la Faculté;
- Demandra du candidat principal, un rapport de fin de projet décrivant les retombées de la recherche et le plan de développement d'une proposition aux trois conseils.